

«On n'a eu que des miettes!»

Les propriétaires de lots boisés n'ont pas profité des prix élevés du bois

Malgré la flambée des prix du bois d'œuvre qui s'est poursuivie pour une deuxième année consécutive sur les marchés, les propriétaires de lots boisés privés du Nouveau-Brunswick sont loin de s'en être mis plein les poches.



Jean-François Boisvert

restigouche@acadienouvelle.com

@JFBjournaliste

En temps normal, les propriétaires de lots boisés privés auraient dû profiter de la forte hausse des prix du bois. Mais ça n'a pas été le cas, soutient Patrick Doucet, directeur général de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord de la province.

Au printemps dernier, celui-ci dénonçait qu'en dépit des prix records du bois d'œuvre en 2020, le montant offert aux propriétaires de lots boisés privés par les forestières n'avait, lui, que très peu bougé. Il craignait alors que ce scénario se reproduise cette année.

Il semble avoir eu raison. Les prix sont devenus alléchants, mais les montants offerts aux propriétaires de lots boisés privés n'ont que très peu fluctué.

«On parle d'une deuxième année où les prix sur le marché fracassent tous les records, et une deuxième année où les propriétaires privés n'obtiennent pas un juste prix pour leur bois. On a tenté de négocier un prix raisonnable, mais ce furent des négociations à sens unique, car l'autre partie n'était visible-

ment pas intéressée à partager», souligne-t-il.

Selon lui, la situation n'est pas unique à l'office de commercialisation du Nord, mais sensiblement la même partout dans la province. Personne n'aurait obtenu de prix record, personne n'aurait fourni de volume record. Ce qu'il recherche, c'est un juste partage.

«Idéalement, dans une négociation, les deux parties devraient sortir gagnantes, mais quand une des parties pèse trop lourd, il n'y a plus d'équilibre. À un moment donné, le gouvernement devra s'en mêler et forcer l'industrie à négocier des ententes en bonne foi, car nous, on n'a eu que des miettes», estime M. Doucet.

FLUCTUATION

Cet été, les prix ont été revus légèrement à la hausse, soit de 20\$ la corde, faisant passer celle-ci à 155\$. Une mince consolation, aux dires de M. Doucet, qui soutient que ce prix aurait pu aisément augmenter d'une cinquantaine de dollars la corde sans nuire aux marges de profits des industriels.

Depuis le début de la pandémie, le prix du bois au mille pieds mesure de planche (MPMP) a atteint son plus haut aux environs de 1800\$. Aujourd'hui, le marché s'est ajusté, et il atteint un peu plus de 600\$. Mais même à ce prix, les revenus sont bons alors que la



Le prix du bois d'œuvre a atteint des prix records. Ce ne fût toutefois pas la manne espérée pour les propriétaires de lots boisés. - Archives

marge réservée aux propriétaires de lots boisés privés, elle, est dérisoire indique M. Doucet. D'ailleurs, depuis lundi, le prix moyen qui leur est remis a même chuté de 10\$ la corde, passant à 145\$.

«Ça descend sous prétexte que le prix sur le marché a lui aussi baissé. Pourtant, il y a deux ans, on recevait plus pour notre bois alors que le prix de marché était plus bas. C'est à n'y rien comprendre. Ça fait 26 ans que je suis gérant et honnêtement, les deux dernières années sont les plus décevantes que j'ai vues. Ça aurait dû être deux années lucratives pour nos membres et ce fut loin d'être le cas», fulmine M. Doucet.

SOLUTIONS

Le cœur du problème est toujours le même, soit un accès trop grand et trop facile à la forêt publique pour les industriels qui,

du coup, ont le loisir de contourner le bois de la forêt privée.

La solution? Forcer les entreprises à acheter un plus grand pourcentage de bois en provenance de la forêt privée avant d'ouvrir l'accès à la forêt publique.

Une autre piste de solutions serait l'instauration d'un prix plancher indexé en fonction de la fluctuation du marché. De cette façon, les propriétaires pourraient mieux planifier leur saison et leur inventaire.

«Si on fixe par exemple le prix plancher à 140\$, aucun producteur ne recevrait moins que ce montant. Et chaque fois que le prix du MPMP sur le marché augmente, ça augmenterait aussi un peu le prix à la corde. Un tel système donnerait des prix beaucoup plus justes et raisonnables, tout en restaurant un climat de confiance. Ça prend définitivement un barème, un point de référence pour les prix», croit-il. ■